



ANALYSES • PRÉLÈVEMENTS
ÉTUDES • CONSEILS
environnement • matériaux au contact des aliments

V/Réf. : Commande n°CF013496 du 19/03/2010

N/Réf. : DA-10/01787 du 22/03/2010

RAPPORT D'ESSAIS N°RE-10/05137 du 7 mai 2010

1. OBJET

Essai d'extraction dans l'eau distillée et le n-hexane suivant spécifications FDA.

2. DOCUMENTS DE REFERENCE

Code CFR 21 - § 177.2600 (e) et (f)

3. DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

Echantillon réceptionné au laboratoire le 22 mars 2010

- Joint en silicone blanc

- Référence : 7552BB

*La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).
Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis à IANESCO.*

4. CONDITIONS D'ESSAI ET RESULTATS

4-1°) Extraction dans l'eau distillée :

	Substances extractibles en mg/pouce ² (valeurs individuelles arrondies à 0,1 mg/pouce ²)	Substances extractibles en mg/pouce ² (valeur moyenne arrondie à 0,1 mg/pouce ²)
Première extraction de 7 heures à température de reflux	0.2 0.2 0.2	0,2
Deuxième extraction de 2 heures à température de reflux	< 0.1 < 0.1 < 0.1	< 0.1

4-2°) Extraction dans le n-hexane :

	Substances extractibles en mg/pouce ² (valeurs individuelles arrondies à 0,1 mg/pouce ²)	Substances extractibles en mg/pouce ² (valeur moyenne arrondie à 0,1 mg/pouce ²)
Première extraction de 7 heures à température de reflux	16.2 15.7 13.6	15.2
Deuxième extraction de 2 heures à température de reflux	3.6 2.7 3.4	3.2

Rappel des limites autorisées :

Eau distillée : 7 premières heures : 20 mg/pouce²
2 heures suivantes : 1 mg/pouce²

n-hexane : 7 premières heures : 175 mg/pouce²
2 heures suivantes : 4 mg/pouce²

5. CONCLUSION

Dans les conditions d'essais, les valeurs obtenues lors de l'extraction dans l'eau distillée et le n-hexane sont conformes aux spécifications du paragraphe 177.2600 (e) et (f) du code CFR 21.

Maryse FAVARD

Responsable Matériaux et Emballages

